

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.03
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 22 MARS 1880.

LES VICTIMES

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite.)

—Oui, vous avez raison, répondit le comte en s'adressant aux deux femmes, il est des heures où l'on comprend subitement ce que l'on ne soupçonnait pas jusqu'à ce jour. Jamais je n'avais trouvé dans l'œuvre de Pergolèse ce que j'y ai découvert. Que de ténèbres tombant sur l'âme, comme la nuit sinistre de la troisième heure! Que de sanglots autour de la croix que Marie regardait sans pleurer... Le Calvaire n'est pas seulement la vie du chrétien, mais la vie de l'homme tout entière... Nous n'y restons jamais assez pour entendre les enseignements douloureux.

Le regard de Cécile se fixa sur son cousin avec le sentiment d'une admiration profonde.

Mme de Civray dit tout bas à l'abbé Chaumont :

—Vous devez être fier de votre élève!

Et Jeanne répéta au fond de sa pensée :

—Comme il souffre! mais pourquoi souffre-t-il!

La vie au château reprit son train paisible. Cécile n'y dérangait rien en apparence. Elle s'attachait à Mme de Civray avec une tendresse dont celle-ci se sentait touchée. De jour en jour, Cécile lui devenait plus chère, et par suite de cette augmentation dans l'affection de Mme de Civray, Cécile en vint, peu à peu, à accaparer les heures de sa tante. Sans doute, elle était restée l'adoptée de la comtesse, mais Cécile s'était lentement placée entre elles deux. Et qui aurait pu le reprocher à la comtesse? Entre les deux orphelines, quelle différence! L'une était l'enfant d'un vieux serviteur, l'autre tenait aux Civray par les liens de la famille. Jeanne ne semblait pas même s'apercevoir de ces changements, dont Henri suivait la progression avec une attention jalouse. Il était le seul que la grâce touchante de Cécile eût trouvé rebelle. Sa politesse, rigide à son égard, déconcertait cette fille timide. Jeanne n'avait pu lui adresser de reproche à ce sujet. La comtesse ne s'en inquiétait point; elle comptait sur le temps pour adoucir ces angles. L'abbé Chaumont suivait avec une anxiété visible ce qui se passait dans l'esprit d'Henri, mais il ne le questionnait point à ce sujet.

Un jour Cécile entra les yeux rouges, les lèvres tremblantes.

Eprouvant un impérieux besoin de solitude, elle était partie pour une exploration au parc. Certaine d'y trouver des coins sombres, encore inconnus, et des bosquets qu'elle aurait la joie de découvrir. Depuis une heure environ, elle se promenait dans le dédale des allées, quand, à travers l'enchevêtrement des branches, elle vit scintiller des plaques d'azur mobiles. Le vent, poussant les lentilles d'eau, les herbes chevelues, les larges nénuphars, montrait de temps à autre l'eau profonde reflétant un coin du ciel. Curieuse, charmée, Mlle de Saint-Ricoul s'avança avec l'allure d'une biche peureuse, et de touffe d'arbuste en touffe de fleurs, de saule en saule, elle gagna la berge fleurie de l'étang.

Un cri de surprise et d'admiration lui échappa, jamais elle n'avait rien vu de si sauvage et de si fleuri. Après avoir regardé l'eau dormante sous son voile de feuilles et de mâcles, elle songea à former un bouquet de fleurs sauvages poussant en désordre dans ce coin de terre.

Courbés vers l'étang, elles cassait les tiges creuses des iris, elles coupait des herbes dures et lancéolées, cueillait de

grands épis pourpres et formait une gerbe charmante de trésors de cette flore aquatique et sauvage.

Tout à coup elle entendit, derrière elle, une exclamation de colère.

Henri était là debout, frémissant, l'œil flamboyant, la lèvre irritée.

Mon cousin! mon cousin! dit Cécile d'une voix plaintive.

Elle laissa tomber les fleurs pressées dans ses bras, et resta debout comme une coupable.

—Pardonnez-moi, mon cousin, j'ignorais...

Le comte ne répondit rien, releva la gerbe tombée à terre, et la lança dans l'étang.

—Demandez des fleurs de serre au jardinier, ma cousine, dit-il d'une voix âpre; celles-là seules sont dignes de vous... Ces pauvres belles fleurs de la nature, poussées au hasard de la rosée et du ciel, ne sont bonnes que pour un sauvage comme moi, et je les garde!

Cécile salua sans répondre, et quitta les vieux saules.

Quand elle fut seule, elle pleura.

—Qu'a-t-il donc? mais qu'a-t-il donc? se demanda-t-elle. Oh! je n'ai pas besoin d'autre preuve, il me hait! il me hait!

Deux années se passèrent pendant lesquelles en apparence rien ne vint apporter de changements dans l'existence des habitants de Civray.

Cécile était devenue une jeune fille accomplie dont l'influence sur la comtesse grandissait chaque jour. Jeanne, reculée au second plan, souffrait avec résignation, sans trahir ses regrets, même par un soupir. Le comte Henri se montrait de plus en plus épris de chasses et d'excursions, et le chevalier de Blandy devenait son inséparable.

On eût dit que le comte de Civray éprouvait le besoin de s'étourdir.

Chez lui, il demeurait souvent absorbé. La comtesse se plaignait de la gravité croissante de son caractère.

Cécile se reprochait d'en être cause. Un secret opprimait chacun des membres de cette famille, jadis heureuse et confiante. Mme de Civray avait avec l'annuaire de longs entretiens, et l'inquiétude se lisait parfois sur son visage.

Un jour, tandis que Cécile travaillait près d'elle, la comtesse l'appela d'un signe, et la fit asseoir à ses pieds, sur un tabouret.

—Tu m'aimes bien? lui demanda-t-elle.

—Plus que vous ne pouvez le comprendre.

—Autant que je le devine... Eh bien! il faut me payer mon affection au centuple, il faut te dévouer pour moi, pour nous...

—Je suis prête, répondit Cécile, que faut-il faire?

—Devenir la femme d'Henri...

La jeune fille plaça ses deux mains sur sa poitrine. Durant un moment, il lui fut impossible de répondre.

—La femme d'Henri! vous avez dit cela, vous sa mère, la mienne...

—C'est mon vœu le plus cher.

—Mais lui, mais Henri...

—Tu feras le bonheur de sa vie.

—Le croyez-vous, ma tante? demanda Cécile songeuse.

—Et qui ne t'aimerait pas?

—Mais Henri, le pauvre Henri, qui me préfère ses chevaux et sa meute, la musique et les livres.

—Parce qu'il ne connaît rien de mes projets.

—Avait-il besoin de les apprendre, pour me témoigner de l'amitié?

—Il t'aime, n'est-il pas ton cousin?

—Oui, mon cousin, cher tante.

—Enfin, Cécile, il me faut ta promesse, je te supplie de devenir ma fille.

—Je la suis déjà par la tendresse, ma tante; peut-être vaut-il mieux ne point songer à former d'autre lien entre nous.

—Ma santé s'affaiblit, Cécile; si je mourais, je veux que l'avenir d'Henri soit assuré. Ecoute, peut-être dis-tu vrai, mon fils n'a point songé à faire de toi sa fiancée, mais il sait ce que vaut un conseil de sa mère, et jamais il ne transgressera un de mes ordres...

—Vous voulez l'obliger...

—A vivre comme un gentilhomme

de sa race et de son nom, à fonder, à son tour, une famille honorée. Tu consens... tes larmes et tes caresses me répondent... C'est bien! merci, ma fille... Demain je parlerai à Henri.

Les deux femmes passèrent la soirée ensemble, tandis que Jeanne rangeait l'herbier du comte et qu'Henri jouait une sonate de Mozart sur le clavecin.

Le lendemain, la comtesse de Civray fit rappeler Henri.

—Madame la comtesse attend monsieur le comte dans la chambre de feu comte, dit le valet de chambre au jeune homme.

—Dans la chambre de mon père! vous en êtes sûr, Comtois?

—Très-sûr, monsieur le comte!

Henri congédia Comtois du geste. Il resta un moment debout devant sa glace, étudiant scrupuleusement les lignes de son visage, et ce fut seulement quand il l'eut ramené à l'expression du calme absolu qu'il se dirigea vers la chambre rouge.

Elle avait gardé non pas seulement le souvenir, mais l'empreinte du mort.

Pas un meuble n'avait été dérangé. Les portraits, les vases restaient à la même place. On renouvellait seulement les fleurs.

Une seule fois Mme de Civray y avait mandé son fils depuis la mort de son mari: le jour de la majorité du jeune homme, quand elle lui remit les titres de la famille, et les contrats de ses propriétés. Il fallait que ce qu'elle avait à dire fût bien grave pour que sa mère l'appelât dans cette pièce, à la fois austère et funèbre.

Elle l'attendait, assise dans le fauteuil placé au chevet du lit du comte. C'est dans ce même fauteuil qu'elle avait passé quinze jours et quinze nuits, près du cher malade, tenant une de ses mains sur son front fiévreux.

Henri s'avança avec une sorte de crainte.

Un siège se trouvait en face du lit de son père, il y prit place.

—Mon fils, dit la comtesse, j'ai voulu te parler ici, afin d'appuyer mes paroles de toute l'autorité que ton père aurait eue sur toi...

—Je vous écoute, ma mère.

—Tu es maintenant un homme... Je me vieilliss.

—Oh! ma mère!

—Je me vieilliss, et je ne veux pas mourir avant de te savoir heureux... Tu te marieras, Henri, pendant que je suis encore de ce monde, afin que je puisse bénir tes enfants.

—Vous voulez, dites-vous, me voir heureux!

—En peux-tu douter? Mon choix n'en sera-t-il point la preuve... Tu me connais assez pour savoir que les questions d'argent sont peu de chose pour moi... J'aurais pu, sans doute, choisir pour toi un parti plus brillant; mais j'ai mis les questions du cœur avant celles des intérêts...

A mesure que la comtesse de Civray parlait, le front d'Henri se rassérénait. Les derniers mots amenèrent presque un sourire sur ses lèvres.

—Vous avez bien fait, dit-il, je vous reconnais, et à mon tour je vous remercie et je vous bénis. Peut-être jamais n'aurais-je osé vous parler d'un projet auquel est attaché le bonheur de ma destinée; mais en y acquiesçant, vous prenez sur toute ma vie d'imprescriptibles droits à ma reconnaissance... Oui, c'est d'elle que j'espère les joies de la famille, le calme du foyer, tout ce que l'homme a le droit d'ambitionner et d'attendre... Il fallait la simplicité de votre caractère, la grandeur de votre âme pour concilier ces choses si difficiles, les obligations de la situation et les aspirations du cœur.

—Je respire! dit la comtesse de Civray, je redoutais... Sais-je pourquoi j'avais cette crainte que tu refuserais... D'accepter Jeanne pour femme! Elle que vous m'avez accoutumé à traiter avec la tendre familiarité d'une sœur...

Mme de Civray se leva toute droite.

—Jeanne, répéta-t-elle, Jeanne! et elle tomba de toute sa hauteur dans le fauteuil.

Le cri qu'elle poussa avait été enten-

du; deux jeunes filles entrèrent à la fois dans la chambre du comte: Jeanne et Cécile.

Mme de Civray attira cette dernière sur sa poitrine, puis, d'un geste menaçant, elle fit signe à Jeanne de sortir.

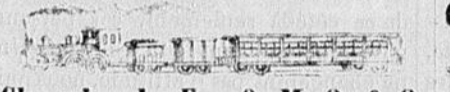
(A continuer.)

DR. EDMOND GAUVREAU

Médecin et Chirurgien

No. 335, rue et faubourg Saint-Jean.

N. B.—Le Dr Gauvreau s'occupe spécialement du traitement des maladies des enfants.



Chemin de Fer Q. M. O. & O.

DIVISION DE L'EST.

A commencer LUNDI, 2 FÉVRIER, les trains sur cette division marcheront comme suit :

	MALLE.	MIXTE.
Laissera Québec.....	9.30 A.M.	5.30 P.M.
" Trois-Rivières.....	12.45 P.M.	4.00 A.M.
Arrive à Montréal.....	4.10 P.M.	9.50 A.M.
" Ottawa.....	9.00 P.M.	1.30 P.M.
" Boston.....	8.25 A.M.	

Laissera Boston.....	5.30 P.M.	
" Ottawa.....	9.19 A.M.	
" Montréal.....	2.15 P.M.	5.20 P.M.
" Trois-Rivières.....	6.25 P.M.	4.15 A.M.
Arrive à Québec.....	9.25 P.M.	9.00 A.M.

Starnes, Leve & Alden, Agents des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Pour plus ample information s'adresser à J. T. PRINCE, Agent Général des Passagers.

20 février 1880.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les trains laisseront le DÉPÔT D'HOCHÉLAGA comme suit :

Train Express pour Hull à.....	3.30 et 4.30 A.M. P.M.
Arrivant à Hochélagà à.....	2.00 P.M. et 9.00 A.M. P.M.
Train Express de Hull à.....	2.30 P.M. et 9.30 A.M. P.M.
Arrivant à Hochélagà à.....	1.50 P.M. et 8.30 A.M. P.M.
Train pour St. Jérôme à.....	2.30 P.M. et 9.30 A.M. P.M.

Les trains laissent la station du Mile End 10 minutes plus tard.

MAGNIFIQUES CHARS PALAIS SUR TOUS LES TRAINS PASSAGERS.

Bureau Général, 13, Carré de la Place d'Armes. Billets en vente à l'office de STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bâtisse des Franc-Maçons, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Bureaux—212, rue St. Jacques, et 158, rue Notre-Dame, Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant Général Division de l'Ouest. C. A. STARK, Agent Général pour Frêt et Passagers. 14 janvier 1880.

Chemin de Fer Intercolonial. SAISON D'HIVER 1879-80.

Le et après LUNDI le 17 NOVEMBRE, et jus qu'à avis contraire les Trains de ce chemin laisseront et arriveront à la Station de la Pointe Lévis comme suit :

Départ.	Temps du Chemin.	Temps de Québec.
Express pour Halifax et St. Jean.....	8.15 A.M.	8.00 A.M.
Accommodation et Malle.....	9.15 A.M.	9.00 A.M.
Frêt.....	4.30 P.M.	7.15 P.M.

Arrivée.

Express d'Halifax et de St. Jean.....	7.15 P.M.	7.00 P.M.
Accommodation et Malle.....	4.00 P.M.	3.45 P.M.
Frêt.....	4.52 A.M.	4.37 A.M.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean arrêteront à Moncton le Dimanche: ceux qui partiront de St. Jean et de Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean.

La vitesse régulière des trains sur le Chemin de Fer Intercolonial dépasse de quinze minutes à l'heure celle des trains de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 14 novembre 1879.

Avis aux Architectes et Entrepreneurs.

Le soussigné est maintenant prêt à prendre des ordres pour les SONNERIES PNEUMATIQUES DE ZIMDARS.

Cette nouvelle invention maintenant en usage par toute l'Europe est très-supérieure aux sonneries électriques par la suppression des batteries électriques qui nécessitent un très-grand entretien pour les tenir en ordre.

Des échantillons de ces sonneries en opération sont visibles chez M. V. BELANGER, Agent Général pour le Canada, Marchand-Quincailleur, Rue la Fabrique.

Québec, 9 février 1880.

KAOKA! KAOKA!

QU'EST-CE QUE LE KAOKA?

Le Kaoka, le nouveau breuvage, est le seul satisfaisant.

Il remplace le The et le Cafe

Très-recommandé pour usage régulier aux repas ordinaires. Ce qu'il y a de mieux pour suivre le régime diététique. Le Kaoka est le tégument du blé saccharin. Essayez-en un paquet. Demandez-le à votre épicière.

PRINCE, Paquet de 1 lb. 10 cents. Paquet de 1 lb. 25 cents. EMIL POLIWIKA & CIE., 35, rue St. Sacrement, Montréal.

F. PENNÉ & CIE., 54, rue Arthur, Agent pour Québec. 29 janvier 1880.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Chambre du Parlement

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par ses règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Légi.

Québec, 17 février 1880—18

Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

DES SOUMISSIONS pour 100 nouveaux milles de chemin sur la section OUEST DE LA RIVERIE ROUGE seront reçues par les soumissionnaires jusqu'à MIDI, LUNDI, le 23 MARS prochain. La section s'étendra de l'extrémité du 48e Contrat, près de la limite Ouest de Manitoba jusqu'à un certain point sur le côté ouest de la vallée de Bird-tail Creek.

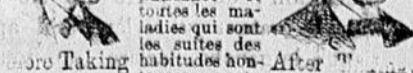
Les soumissions devront être sur des formules imprimées, et accompagnées de l'information qu'on pourra se procurer aux bureaux de l'Ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique Canadien, à Ottawa ou à Winnipeg, le et après le premier mars prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer) et des Canaux) Ottawa, le 11 février 1880.) 15 février 1880—2184

Remède Spécifique de Gray!

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais pour la faiblesse et l'immaturité, la perturbation des habitudes honnêtes.



TRADE MARK. Le GRAND remède anglais pour la faiblesse et l'immaturité, la perturbation des habitudes honnêtes.

de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, débilité prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la maille.

Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MÉDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada. En vente à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.

N. B.—Les demandes pour notre remède nous arrivent de plus en plus nombreuses à Toronto, où il vous plaira maintenant de nous faire parvenir toutes vos communications. 3 février 1879—1874h

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre—George Grenier.
Ouverture de l'Hôtel Union—F. X. Sauvât.
Chemin de fer de Q. M. O. & O.—J. B. Labelle.
Vente à l'Encan d'Animaux de Ferme—Octave Lemieux & Cie.
Parfums de Printemps—Glover, Fry & Cie.
Tapis, Toiles Cirées—do
Marchandises d'Étape—do
Vente à l'Encan du Printemps—Oct. Lemieux & Cie.
Magnifique Piano à Vendre—Oct. Lemieux & Cie

QUEBEC

LUNDI, 22 MARS 1880.

LETTRES PARLEMENTAIRES.

Ottawa, 20 mars.

C'est une belle et bonne chose que l'accord, que l'union. Mais lorsque tout le monde est du même avis, la conversation languit. Cela explique le manque d'animation dans les débats dont tout le monde se plaint durant cette session. On ne peut pourtant pas exiger que les ministres se chamaillent entre eux pour amuser la galerie. Le ministre est parfait, la majorité est contente, que voulez-vous de plus? Le temps des orages est passé.

Depuis 1867, commencement de l'ère fédérale, toutes les sessions avaient été plus ou moins mouvementées et quelques-unes fort tourmentées. Tandis que nous louvoyons si tranquillement sur des eaux si paisibles, un coup d'œil en arrière est de nature à nous faire apprécier le repos dont nous jouissons ou regretter les bourrasques qui accidentaient notre course.

La première session de la Confédération a été la plus mémorable de toutes. C'était la première fois que les hommes d'Etat de l'ancien Canada se rencontraient sur le terrain avec ceux des provinces maritimes. Les noms de Howe, Tilley, Tupper n'étaient pas encore familiers à notre oreille. La députation venue de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick était l'objet de la curiosité, de l'intérêt général. On s'exagérait même un peu de prime abord la valeur des nouveaux venus qui, en somme, n'éclipsaient pas celle des nôtres; cette session s'ouvrit par la grande lutte oratoire entre M. Howe et M. Tupper.

La session de 1868 et celles qui suivirent eurent naturellement moins d'intérêt, jusqu'à ce que la question des écoles soulevée par M. Costigan vint passionner les esprits. Elle s'éteignait à peine qu'éclata l'affaire du Pacifique. A partir de ce moment, on ne pensa pas à autre chose.

Au début de son règne, en 1874, le ministre McKenzie se trouva aux prises avec l'affaire Riel pleine de mystère et de péripéties. Dans notre province surtout, au sein de laquelle les questions de sentiment priment si facilement les questions d'intérêt matériel, cette affaire créa grand émoi. L'affaire du Pacifique avait été une sorte de comédie, d'intrigue, l'affaire Riel était un drame où quelque bouffonnerie se mêlait au sérieux.

La crise commerciale vint donner une autre direction aux préoccupations publiques. Le mouvement protectionniste commença. On sait quelle en a été la fortune, elle n'est pas épuisée et l'on ne parle guère d'autre chose encore. Pour varier un peu nous avons en l'année dernière l'affaire Letellier qui pour notre province prit les proportions d'une grosse tempête. Mais cette année nous sommes retombés en pleine protection; on ne parle que de tarif. Chaque orateur qui se lève, s'il appartient à la gauche, déclare que tout va de mal en pis, et s'il appartient à la droite que tout va de mieux en mieux. On voit défilier les mêmes raisonnements, presque les mêmes chiffres que l'année dernière. Chacun voulant montrer qu'il avait raison, croit le prouver en se répétant. L'année dernière, on disait de part et d'autre : cela arrivera; aujourd'hui, on change le temps du verbe et l'on dit : c'est arrivé. Seulement ce qui est arrivé pour les uns est précisément ce qui n'est pas arrivé pour les autres.

Quelle question nouvelle viendra donc nous délivrer de ce thème épuisé? Nous interrogeons l'horizon, rien. Tout dort au loin. L'opposition vaincue, affaiblie se recueille. Elle n'a pas encore trouvé sa voie nouvelle, elle n'a pas même l'air de la chercher. On dirait qu'elle doute d'elle-même et qu'elle a plus foi dans le hasard des circonstances que dans ses propres combinaisons. Cependant, au dehors, son parti est là qui attend et voudrait au moins avoir une idée à suivre.

En face de cette immobilité, il y a des gens qui sont portés à se demander s'il faut y voir l'aveu de la part du parti libéral que le parti conservateur a atteint en fait de doctrines la dernière limite des visées permises, l'aveu qu'il n'y a plus après ceci qu'à reculer! Cela en a un peu l'air, reconnaissons-le. Avec son programme tout négatif, l'opposition, si elle triomphait, supprimerait du même coup la protection et l'indépendance commerciale. Elle rendrait à l'Angleterre ce que nous lui avons respectueusement ôté; elle le lui rendrait, sinon en droit, du moins en fait. Le tarif serait abaissé de ce côté-là, et de ce côté-là seulement, car personne n'imagine que tant que les Etats-Unis ne changeront pas d'attitude, nous puissions en changer à leur égard.

La prudence, qui est bonne conseillère, mais pas toujours, l'esprit de temporisation mettent donc le parti libéral dans une position des plus fausses. Il se trouve voué à une œuvre de pure réaction, ce qui est une inconscience, une dérogation à ses tendances. Il est possible que l'embarras est grand d'inaugurer une politique nouvelle; mais il faut bien dire aussi que piétiner sur place ou aller à reculons, c'est piètre besogne. En politique, il vaut mieux courir des risques que de s'amoindrir, et l'on perd moins à se débattre qu'à se laisser abattre.

NOUVELLES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 21 mars.

—Voici la liste des effets exportés du Canada pendant le mois de février.

	Produits du		Total
	Canada	Autres pays	
Produits des mines	\$ 36,184	\$ 1,067	\$ 37,251
Produits des pêcheries	359,871	60	359,931
Produits des forêts	302,723	31,137	333,860
Animaux et leurs produits	817,312	22,309	839,621
Produits agricoles	1,064,830	12,874	1,077,704
Manufactures	286,405	80,747	367,152
Articles divers	37,197	6,765	43,962
Totaux	\$2,904,522	\$154,956	\$3,059,478
Pièces monnayées et argent en lingot	107,348	107,348	
Grand total	\$2,904,522	\$262,304	\$3,166,826

—Le grand total des billets en circulation d'après le rapport qui vient d'être soumis est de \$12,390,524.31; surplus en espèces \$32,156. L'état sur les banques pour le mois de février indique que le montant du capital autorisé est de \$67,766,600; capital souscrit \$63,454,633.37; capital payé \$60,540,825.56; billets en circulation \$20,395,219. Dépôt au sein du gouvernement, payable à demande \$4,120,884.07; dette payable après avis \$5,977,880.96. Montant total du passif \$105,507,569.11. Montant total de l'actif \$178,634,948.65.

—Sir John A. McDonald a été pris de maladie subitement, ce matin, à l'église St. Alban, et on a dû le reconduire chez lui.

—Bon nombre de députés profiteront de la vacance de Pâques pour retourner dans leur famille.

—On annonce que la résignation de l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique sera remise, sous peu, entre les mains du ministre des chemins de fer.

Cette décision provient, paraît-il, des attaques portées par certains journaux. Si cette rumeur que M. Sandford Fleming doit résigner est bien fondée, la question de son salaire viendra alors sur le tapis. Étant ingénieur en chef sur ce chemin depuis 1871, aucune décision n'a jamais été prise quand à ce qui concerne le salaire qu'il devait recevoir.

L'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique américain reçoit \$30,000 par année et s'il devait y avoir une mésintelligence entre M. Fleming et le gouvernement, il est probable que le compte du premier serait très-élevé pour neuf années de salaire.

INFORMATION.

—Le correspondant du *Courier de Montréal* fait le rapport suivant du banquet offert à M. DeCelles qui a eu lieu vendredi soir au restaurant de la Chambre des Communes et qui a été couronné d'un succès complet:

Des discours ont été prononcés par l'hon. Sénateur Fabre, l'hon. M. Laurier, M. P., MM. Royal, M. P., Ouimet, M. P., Vallée, M. P., Bunster, M. P., White, M. P., McIntosh, maire du banquet, Richardson, Morgan, Achintre, du *Soleil*, et Tremblay, du *Courier de Montréal*. L'hôte de la soirée, M. DeCelles, a su répondre en termes très-heureux aux éloges mérités que chacun des orateurs s'était fait un devoir de lui adresser. M. Fabre a été, comme toujours, pétillant d'esprit. Il a tenu son auditoire dans un accès continu d'hilarité pendant tout le temps qu'il a parlé.

Cet hommage rendu à M. DeCelles prouve qu'après tout, le mérite est quelque fois reconnu même chez les journalistes. M. DeCelles a donné un bel exemple à ceux qui se dévouent aux devoirs ardu du journalisme, et la récompense qu'il a reçue est un encouragement pour ceux qui se dévouent au service de leur pays.

DE PAUVRES HISTOIRES.

On lit dans la *Mimère* de samedi: Nous ne pouvons vraiment pas suffire à abattre au vol les canards qui font le tour du pays. D'un bout à l'autre de la Puissance, les journaux libéraux nous apprennent:

1o. Que le gouvernement de Québec prépare une dissolution des chambres;

2o. Qu'il y a dissension dans le cabinet Chapleau et que l'hon. M. Robertson est en guerre avec ses collègues;

3o. Que Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de Québec n'approuve pas la politique de son cabinet et est venu à Ottawa pour savoir s'il peut la contrecarrer;

4o. Que l'hon. M. Chapleau désire une coalition et a eu une entrevue avec l'hon. M. Mercier;

5o. Que le gouvernement de Québec est mal reçu par le gouvernement d'Ottawa, qui ne veut pas acheter son chemin de fer, ni payer le million d'arrérages qu'il doit encore à la province de Québec.

Il a suffi de lire deux numéros du *Globe* et du *Herald* pour apprendre tout cela.

Afin de procéder par ordre, nous dirons:

Qu'il n'y aura pas de dissolution des chambres et que le gouvernement de Québec n'y a jamais pensé parce qu'il est certain d'une majorité solide et sérieuse qui dépassera la voix;

Qu'il n'y a pas la moindre dissension dans le cabinet Chapleau et que l'hon. M. Robertson est en parfait accord avec ses collègues, qui travaillent tous avec la plus grande harmonie;

Qu'il n'y a aucun refroidissement entre l'hon. M. Robitaille et son cabinet; que Son Excellence est allée à Ottawa dans l'intérêt exclusif de sa santé et qu'elle n'a eu à consulter personne sur des prétendues difficultés qui n'ont pas l'ombre de la vraisemblance;

Que l'hon. M. Chapleau ne désire pas de coalition, n'en demande pas, n'a jamais rencontré l'hon. M. Mercier et ne fera pas la moindre concession à aucun de ses adversaires;

Que le gouvernement de Québec n'a jamais demandé au gouvernement d'Ottawa que celui-ci achetât son chemin de fer; que, de fait, il ne désire pas le vendre;

Que le gouvernement d'Ottawa ne refuse pas de reconnaître la réclamation de la province de Québec, qui s'élève à au-delà d'un million d'arrérages et que le gouvernement de Québec, loin de refuser d'aller devant la Cour Suprême, a lui-même offert, pour décharger le gouvernement d'Ottawa de toute responsabilité, d'établir son compte devant ce tribunal.

On ne dira pas que les libéraux n'ont pas d'imagination.

TELEGRAPHIE GENERALE

Londres, 20.—Une dépêche d'Odessa mande que depuis quelques jours on a arrêté dans cette ville six individus dont plusieurs instituteurs occupant des emplois publics importants.

D'après un télégramme de Paris, on aurait discontinué, après neuf ans de fonctionnement, le système de censure pratiqué à l'égard des journaux français qui entrent en Alsace-Lorraine.

On télégraphie de Paris que le prince Orlo est parti sans payer une visite officielle ni même laisser sa carte au

président Grévy et à M. de Freycinet. Les personnes bien informées disent que la Russie a saisi avec empressement la première occasion venue pour faire croire à un refroidissement entre les deux gouvernements, afin d'atténuer le mauvais effet qu'aurait pu avoir les ouvertures faites par Gortschakoff à la France. On va même à dire que l'extradition de Hartmann aurait été refusée dans le but de donner un semblant de fondement à ce refroidissement.

Le *Standard* annonce que la Russie se prépare à faire la guerre à la Chine et qu'elle a envoyé aux Khasgars une proclamation les exhortant à supporter le joug chinois jusqu'à ce qu'elle soit prête à rétablir l'indépendance de leur pays. Le même journal ajoute que la Russie essaye d'envenimer la querelle pendante entre la Chine et le Japon à propos des îles Liou-Kiou et que le mikado va faire parvenir son ultimatum à Pékin. La Chine a levé une contribution de \$80,000,000 pour subvenir aux préparatifs militaires nécessités par la situation.

Le correspondant du *Standard* à Berlin attribue la conduite de la Chine à l'influence anglaise. Le *Morning Chronicle* publie une dépêche de St. Pétersbourg annonçant que la Russie concentre à Petropolawski une flotte destinée à menacer les côtes de la Chine. Le *Morning Post* dit que la situation est des plus graves. Il est à peu près certain que la Russie et l'Angleterre cherchent à exciter une querelle entre la Chine et le Japon. L'Angleterre pousse la Chine à la guerre afin d'affaiblir la Russie qui, de son côté, soutient le Japon.

Cork, 21.—Parnell est arrivé à Queenstown aujourd'hui et a été reçu avec enthousiasme. Il a assisté ce soir à un dîner donné par le Club des fermiers. Une foule considérable portant des torches et des quarts de goudron enflammé, et précédée de plusieurs corps de musique, l'a escorté jusqu'à la station à son départ pour Dublin.

Paris, 20.—Le *Journal des Débats* publie sur le traité de commerce franco-américain un article dans lequel il loue MM. Ménier et Léon Chotteau de leur énergie et de leurs travaux. L'auteur de cet article attribue le changement qui s'est opéré dans l'attitude des Etats-Unis qui était favorable l'année dernière à ce traité, à l'indifférence du gouvernement français et de la chambre des députés. "Nous savons parfaitement, dit-il, que nos protectionnistes regrettent amèrement la découverte de l'Amérique. Mais puisqu'il n'est pas possible de supprimer le marché américain, nous devons au moins essayer de ne pas l'abandonner entièrement au monopole de l'Angleterre."

Le Père Didon a été appelé à Rome par le général de l'ordre de Saint-Dominique pour donner des explications sur son attitude et ses paroles. Il terminera cependant la prédication du Carême à l'église de la Trinité avant de se rendre auprès de son supérieur. Ses théories libérales au sujet des relations de l'Eglise et de la science ont excité de nombreux commentaires.

Rochefort vient de publier une romance intitulée *L'Évadé*, dont le sujet est tiré de la vie des déportés à Nouméa.

A la vente de la librairie Behague, un Elzévir, le *Pâtissier français*, a atteint \$600, et le *Facétieux Devis*, de Moulinet, a été poussé jusqu'à \$1,420.

La première des *Etrangleurs de Paris*, adaptation du roman d'Adolphe Belot, portant le même titre, a eu lieu hier, à la Porte Saint-Martin. Ce mélodrame à grand renfort de mystères et de meurtres a obtenu un grand succès.

Rome, 20.—On dit que Sa Sainteté, quoique n'approuvant pas l'expulsion des Jésuites, acceptera néanmoins le fait accompli.

A TRAVERS LA VILLE.

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.—Pour les vacances de Pâques, des billets de première classe seront émis de toutes les stations de ce chemin de fer, à un seul prix, bons du 24 jusqu'au 30 courant, inclusivement.—Voir l'annonce.

LA FÊTE DE LA REINE.—On se propose de chômer le 24 mai prochain, la fête de la Reine, avec un éclat inaccoutumé. Il y aura des troupes de la province de Québec, de la province d'Ontario et des provinces maritimes, qui prendront part à cette grande démonstration militaire. Au nombre des notes que contient le programme de la fête, se trouve une grande revue et un simulacre de bataille sur les plaines d'Abraham. Les troupes seront sous le commandement immédiat du général Sir Selby Smith, le commandant en

chef des troupes du Canada. On parle encore d'inviter un régiment de soldats réguliers, et les différents batteries et artilleries de la Nouvelle-Ecosse. Il y aura encore dans le port, ce jour-là, deux frégates anglaises, ayant à leur bord, les deux jeunes princes, fils du Prince de Galles; ces deux jeunes princes visiteront le Canada pour la première, et afin de leur fournir l'occasion de s'en bien rendre compte, les frégates resteront dans le port jusqu'à la fin de juin. On peut donc s'attendre que les appâts de cette grande démonstration sans précédent dans l'histoire militaire, attirera beaucoup d'étrangers dans notre ville, et nous pouvons augurer que le résultat de cette fête donnera de grands bénéfices à la ville de Québec.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES JOURNALIERS DE NAVIRES.—Une réunion générale de la section française no. 1 de la société des journaliers de navires, aura lieu ce soir dans la salle du marché Champlain. Tous les membres sont priés d'y assister, car on y transigera des affaires importantes.

MUSIQUE NOUVELLE.—Nous avons reçu ce matin de M. Arthur Lavigne, éditeur de musique, deux morceaux de musique nouveaux: *Ni grande, ni petite*, chansonnette et *Ectase*, romance. La musique de ces deux charmantes nouveautés est de M. Ernest Lavigne, de Montréal. Nos remerciements à qui de droit.

LE VAPEUR "ST. GEORGE".—L'*Atlix* et le *Prince-Edouard* remplaceront ce vapeur pour la traversée du Grand-Tronc l'été prochain. L'inspecteur du gouvernement le considère comme incapable de voyager sans subir des réparations très-considérables.

L'AFFAIRE DE KAMOURASKA.—Une dépêche privée nous apprend que tout est rentré dans l'ordre à St. Jean de Dieu, comté de Kamouraska. Le Capt. Heigham a réussi à arrêter les deux chefs des émeutiers qui ont été logés en prison. Cette arrestation a eu pour effet de tranquilliser le reste de la bande, et tout est silence maintenant.

FAITS DIVERS.

FÊTE DE ST. JOSEPH.—Vendredi matin le 19 courant, à Ste. Marie de la Beauce, il y eut messe solennelle à l'occasion de la célébration de la fête de St. Joseph.

Cette cérémonie a été des plus imposantes. Les décorations sous l'habile direction des révérendes Dames religieuses, étaient des mieux appropriés à la circonstance.

La messe fut célébrée par l'abbé J. A. Chaperon, curé, et le sermon de circonstance fut prêché par l'abbé P. Meunier, vicaire.

La partie musicale, sous la direction des révérs. Frères de la Doctrine Chrétienne, aidés de quelques messieurs du village, ne laissait rien à désirer. M. Théodore Labbé, tenait l'orgue.

Dans l'après-midi il y eut prières et bénédiction solennelle du très-saint sacrement. Le succès a été complet.

(Communiqué.)

LES CONSÉQUENCES DE LA BOISSON.—Un homme de la paroisse de St. Gervais, comté de Bellechasse, s'est rendu dernièrement à Ste. Lucie, comté de Rimouski sous l'influence de la boisson ou plutôt du délire. Dimanche dernier il assistait à la grande messe de cette paroisse. Le curé prit pour sujet de son sermon: "Le scandale." Rendu à la maison où il demeurait, encore sous l'influence du *désirium tremens* probablement, il commença par se mettre les doigts dans l'orbite de l'œil droit et il s'est presque retiré cet œil de la tête; il s'appretait d'en faire autant à l'autre lorsqu'on s'en aperçut. Il fut mis sous bonne garde et ramené à St. Gervais avant-hier au sein de sa famille.

MORT GELÉE.—On nous écrit de Valois, en date de samedi:

"Le 19 courant, dans une grange située entre Valois et la Pointe Claire, on a trouvé le cadavre d'un homme de 40 à 50 ans, assez bien vêtu. Ce cadavre était gelé et paraissait avoir séjourné tout l'hiver sous deux charges de paille. C'est sans doute quelque malheureux qui aura cherché asile dans cette grange et y sera mort de faim.

ENLEVEMENT DE CADAVRE.—Il y a une dizaine de jours, un notaire de Richelieu est mort à Montréal et son cadavre fut expédié à sa résidence. Après les funérailles, le corps fut déposé dans la voûte de l'église pour être inhumé au printemps. Des étudiants en médecine de Montréal ayant eu vent de la chose, se rendirent à Richelieu et ouvrirent dans le jour l'une des fenêtres de l'église dans laquelle ils péné-

tièrent la nuit suivante et, après avoir pratiqué une ouverture dans le plancher, ils enlevèrent le cadavre et le transportèrent à Montréal sans être inquiétés.

Les amis du défunt, informés du fait, le communiquèrent immédiatement aux autorités à Montréal, qui chargèrent le grand connétable Contant et M. Fortier, employé au département du Revenu, de faire des perquisitions.

—Le recorder Sexton, qui vient de mourir, a été durant dix-neuf ans greffier de la cité et il occupait sa dernière position depuis vingt-un ans. Son salaire était de \$3,500.

—Le pont de glace est aussi solide qu'en aucun temps de l'hiver. —On proposera au Conseil-de-Ville, lundi soir, que les membres de la presse soient admis à toutes les réunions de comités, moins celles du comité des finances.

—Une dame pensionnant à l'hôtel Ottawa a eu, hier soir, l'impression d'entendre le gaz dans sa chambre en soufflant dessus et s'est ensuite endormie. L'un des employés de la maison s'est heureusement aperçu de la fuite du gaz avant qu'elle n'ait été complètement asphyxiée.

fonds de commerce, se montant à plus de \$30,000, à des prix excessivement réduits, pour argent comptant seulement et à un seul prix.

MM. H. GAGNON & CIE aiment aussi à faire connaître au public que leur récente difficulté n'a nullement dérangé leurs commandes pour les importations du printemps.

H. GAGNON & CIE. A VENDRE.

HISTOIRE DU CANADA par P. X. Garneau, en 4 volumes, 1ère édition 1845, très bien reliée.

TEABERRY, poudre nouvelle pour nettoyer les dents, purifier l'haleine et stimuler les gencives.

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifie infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe.

LES MALADIES Des enfants, attribuées à d'autres causes, sont souvent occasionnées par les vers.

LISEZ ET APPRENEZ POUR VOUS-MEME. Bon nombre de découvertes et de connaissances utiles sont tenues cachées du public.

VENTES PAR LE SHERIF. —Nazaire Gungas contre Joseph-Elzéar Demers.

—Anselme Laclère contre Antoine Duperron dit Lavertur.

—Pierre Lacroix dit Laliberté contre Augustin Plaisance.

—La Corporation de Québec contre Amelia Aylwin, veuve de Joseph Bradley.

—Christina Will, veuve Lewis Smith contre Thomas Fournier.

—La Corporation de Québec contre Jean B. Beaudoin.

En vue de réaliser sous le plus court délai possible, MM. H. GAGNON & CIE, informent toutes les personnes qui voudront bien leur faire l'honneur d'une visite, qu'ils vendront tout leur immense

avec une maison en bois et autres bâtiments dessus construits. Pour être vendu à la porte de l'église de St. Joseph de Lévis, le 25 mars, à 10 a. m.

—Louis Jobidon contre François Michel dit Taillon.

—Louis Julien Demers contre Jean-Baptiste Fontaine.

—Benjamin Filteau contre Abraham Turgeon et autres.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 10 hs., 22 mars 1880.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL 20 mars 1880.

PRIX DES ACTIONS. Montréal, 20 mars 1880.

Annouces Nouvelles. OUVERTURE DE L'HOTEL UNION

Le 1er Avril 1880. On trouvera dans cet Hôtel de haut ton, de splendides salles de Billards, de Bains, de Barbier.

GEORGE GRENIER A VENDRE Terrains propres pour établir des manufactures, dans la Cité et à St. Sauveur.

VACANCES DE PAQUES! Des BILLETS de première classe seront émis de toutes les stations de ce chemin de fer.

A UN SEUL PRIX, BONS DU 24 jusqu'au 30 courant, INCLUSIVEMENT.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

AVIS. De cette date au 1er Mai prochain, comme par le passé, le soussigné louera les voyageurs de la campagne, la nuit comprise.

D. DROLET. Ouverture d'un Nouveau Magasin DE MARCHANDISES SECHES SAMEDI, LE 20 MARS AU No. 203, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

Assortiment varié de premier choix tant sous le rapport de la nouveauté que du bon marché. Personnel choisi et promptitude dans le service.

Société Géographique de Québec Vente à l'Encan d'Animaux de Ferme

MARDI, le 23 du courant, dans les Salles de la National School, aura lieu une Assemblée des Membres de cette Société.

Société Bienveillante des Journaliers de Navires. AVIS. Une réunion générale de la Section Française No. 1 de la Société des Journaliers de Navires

LIVRES RARES. Garneau—Histoire du Canada, 1ère éd. \$12.00 Marmette—Panopie de Bienville. \$4.00

JAMBONS POUR PAQUES! JAMBONS FUMES. EPAULES FUMES. BAS DE COTE FUME.

ON DEMANDE DEUX COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français.

ANCIENNE MAISON HECTOR BOSSANGE & FILS. Leopold Bossange, Successeur

INDIENNES! Toile de Cambrai ANGLAISE ET AMERICAINE PATRONS TRES-CHOISIS De 10c à 20c.

BRODERIES! Un bon lot venant d'être reçues.—De toutes qualités et de tous prix.

FICHUS pour DAMES Ces Fichus pour 17c et 25c sont des nouveautés et sont vendus excessivement bon marché.

FYFF, WRIGHT & LEITCH, 22, RUE LA FABRIQUE. Québec, 16 mars 1880.

Leçons de Piano, etc. MADAME HOULE qui a fait ses cours dans les meilleures maisons d'éducation, donnera à domicile des leçons de Piano, d'Harmonium et de Chant.

Leçons de Piano, etc. MADAME HOULE qui a fait ses cours dans les meilleures maisons d'éducation, donnera à domicile des leçons de Piano, d'Harmonium et de Chant.

Leçons de Piano, etc. MADAME HOULE qui a fait ses cours dans les meilleures maisons d'éducation, donnera à domicile des leçons de Piano, d'Harmonium et de Chant.

NOUVELLES DIVERSES.—Canada.—On vient de découvrir dans l'une des paroisses du lac St. Jean, du fer et du charbon d'excellente qualité.

—Vendredi matin, plusieurs barges venant de Whitehall et Rouse's Point, sont arrivées à St. Jean, P. Q., à la remorque d'un bateau à vapeur. Le Richelieu est maintenant libre de glaces.

—M. John Barkholder a tué mercredi dernier, dans le comté de York, Ont., un lynx de taille gigantesque; il mesurait du museau à l'extrémité de la queue, 5 pieds 6 pouces, et pesait 60 livres.

—Le gouvernement d'Ontario a affiché une proclamation offrant une récompense de \$4,000 à quiconque donnera des informations pouvant amener l'arrestation des meurtriers de la famille Donnelly et établir leur culpabilité.

—Les directeurs du Collège royal des médecins et chirurgiens de Kingston se proposent de tenir des cours pour les personnes du sexe féminin qui désirent étudier la médecine; une vingtaine de dames ont déjà manifesté leur intention de suivre ces cours.

Etats-Unis.—Un peintre-décorateur du nom de Gutheuz a joint l'utile à l'agréable, en peignant pour une dame de New-York les sujets les plus charmants sur une robe de soie.

—Un individu du nom de Pierson vient d'être pendu à Rochester, N.-Y., pour avoir empoisonné avec de l'arsenic un nommé Withey, avec la femme duquel il entretenait des relations suspectes. Le matin de l'exécution, le condamné a perdu connaissance pendant la toilette; il a constamment protesté de son innocence, accusant du crime pour lequel on allait l'exécuter, la femme Withey. Après le déjeuner, il s'est mis à pousser des cris qu'on entendait de la rue; rendu sur l'échafaud, il a affirmé de nouveau qu'il était innocent.

—Un train complet de chemin de fer de la ligne du Connecticut, a été saisi à Minton, N.-Y., pour une dette de \$10,000.

—On annonce qu'un traité vient d'être conclu entre la Chine et les Etats-Unis, modifiant beaucoup le traité Burlingame, principalement en ce qui a trait à l'émigration des Chinois, à l'égard de laquelle les Etats-Unis ont apporté de grands restrictions.

—Le révd. Wm. Etterick, pasteur allemand et marié, a été traduit en cour à New-York, pour excès de galanterie envers les dames de sa congrégation; il avoue avoir dérobé quelques baisers.

—L'individu qui a causé tant d'ahurissement au révd. Morgan Dix, a écrit à la Tribune de New-York qu'il allait cesser ses persécutions.

—La compagnie armuriers de Manchester a reçu du gouvernement chinois une commande pour 15 à 20 millions de cartouches.

—Gannan, l'un des compagnons de l'agitateur Kearney, vient d'être condamné à six mois d'emprisonnement et \$1,000 d'amende.

Europe.—Durant l'année 1878, la France a dépensé pour la culture des beaux-arts, la somme énorme de 7,500,000 francs; l'Angleterre, \$1,500,000, et l'Allemagne, \$600,000.

—Tremblay, le célèbre peintre de fleurs, est mort dernièrement à Paris dans le plus complet dénuement. En inspectant ses effets, après les funérailles, on a découvert dans un coffre une grande quantité de pièces d'or. Il était grand amateur de numismatique, et sa passion de collectionneur l'avait porté à se priver même du nécessaire.

—D'après un journal de Berlin, il y a eu depuis l'année 1800, quarante-trois tentatives d'assassinat contre des souverains, commençant par Napoléon Ier et se terminant par le czar de Russie; six de ces attentats ont fait les victimes suivantes: l'empereur Maximilien, dont la mort a été sinon un assassinat du moins un meurtre; l'empereur Paul II de Russie, le président Lincoln, le prince de Serbie, et les présidents de deux républiques de l'Amérique du Sud.

—Un individu nommé James Ball, dont la spécialité dans les cirques était de se faire placer sur la poitrine des blocs de pierre d'un poids énorme que les spectateurs cassaient avec des marteaux proportionnés, vient de mourir à Londres des suites d'une tumeur occasionnée par ce dangereux exercice.

CONFLIT FRANCO-AMÉRICAIN.—On lit dans une correspondance de New-York au Courier-Journal de Lowell, Kentucky:

Mme Outey a trois charmants enfants qui, le lendemain de l'arrivée de M. Lesseps, ont invité ses enfants à une promenade au parc. Les enfants de Lesseps sont habillés à la française, les jambes nues des chevilles aux genoux. Ayant été exposés au soleil brûlant de

Panama, leur peau est devenue brune comme de Pacajou. Quelques petits garçons américains étaient aussi à jouer dans le parc, et dès qu'ils ont vu des enfants habillés autrement qu'eux-mêmes, ils se sont mis à les taquiner et à appeler le jeune de Lesseps un barbare. Le sang du jeune français s'est échauffé, et se retournant furieusement contre un de ses tourmenteurs, il lui a arraché sa badine, l'a cassée et l'a frappé avec les débris. Les bonnes sont intervenues et ont séparé les belligérants avant qu'il y eût d'autres dommages. Un instant après, les petits camarades étaient les meilleurs amis du monde.

LES NIHILISTES EN RUSSIE.—Les nouvelles de Russie présentent toujours la situation comme fort grave.

Voici les renseignements que nous trouvons, à ce sujet, dans le *Moniteur Universel*:

—Le *Tagblatt*, de Vienne, du 26, annonce qu'il a reçu de Kiev la nouvelle d'un attentat dirigé, le 19, contre le couvent de Kiev. Depuis plusieurs mois, dit-il, tous les couvents riches reçoivent des nihilistes des demandes anonymes les sommant de consacrer de fortes sommes "à la cause sacrée de la délivrance du peuple russe de l'esclavage" et de déposer ces sommes dans des endroits désignés. Le couvent de Kiev: "Hijewo Petscherskaja Lawru," n'a jamais prêté l'oreille à ces sommations et a remis les lettres anonymes au ministre de la police, M. le conseiller d'Etat de Hublener.

—Dans la nuit du 19, une explosion de dynamite eut lieu dans le couvent, et, en quelques instants, toute l'aile du couvent où se trouvent l'imprimerie et la lithographie et la bibliothèque fut en flammes. Malgré la promptitude des secours, toutes les cellules des moines, les magasins, toutes les constructions en bois du couvent ont été complètement brûlées. L'imprimerie entière et la bibliothèque, avec tous les manuscrits célèbres et rares qu'elle renfermait, ainsi que les livres et les documents, ont été également la proie des flammes. Il n'y a que fort peu de livres qui aient pu être sauvés.

Une autre correspondance de Saint-Petersbourg dit que, dans la nuit du 19 au 20, les nihilistes ont affiché la déclaration suivante sur les murs du Palais-d'Hiver:

"Cette maison du crime est irrévocablement condamnée. Toute la puissance du despotisme ne saurait la préserver. Ses ruines marqueront la chute du despotisme. Vive la Russie! La torche de la liberté approche."

On remarquera que cette menace cynique a été affichée sur les murs du palais impérial, trois jours après l'attentat.

LA POTENCE.—Le nommé Johannes Deboer a été pendu mercredi à Pontiac (Illinois). Le crime pour lequel il a été exécuté était des plus atroces. Deboer était employé près du village de Minonk, où demeure un riche négociant nommé Martin. Le dimanche 19 octobre 1879, la fille du négociant, miss Ella, âgée dix-sept ans, était allée, selon sa coutume, à l'église du village qui se trouve assez éloignée de la maison de M. Martin, mais elle ne reparut pas à la maison de toute la journée. La nuit venue, les parents se mirent à la recherche de la jeune fille, et ce n'est que le lendemain qu'on la retrouva. Elle gisait sans connaissance près de la voie ferrée à un demi-mille de la maison de son père. Son corps était horriblement mutilé. Elle avait été frappée de plusieurs coups de couteau, et sa trachée-artère était aux trois quarts tranchée. Transportée à la maison, miss Ella ne tarda pas à reprendre connaissance et fit alors le récit qui lui était arrivé. Un homme dont elle donna le signalement l'avait assailli en route, entraîné dans le bois, outragé et criblé de coups de couteau. Le signalement donné par miss Ella correspondant exactement à Deboer, celui-ci fut arrêté. Le misérable, qui croyait avoir tué la jeune fille et comptait sur l'impunité, continuait de vaquer à ses occupations sans s'inquiéter de rien, lorsque les agents vinrent le chercher pour le confronter avec sa victime qui le reconnut sur le champ. Deboer fut éconné et la jeune fille mourut au bout de cinq jours. L'indignation des villageois fut alors à son comble, et pour empêcher que le juge Lynch ne se mêlât de l'affaire, les autorités judiciaires firent transférer le prisonnier à Peoria. Deboer passa en jugement au mois de janvier dernier et fut condamné à mort.

Tout le monde dans le pays s'accorde à dire que le supplicé avait bien mérité la corde à laquelle il vient d'être pendu.

A Vendre—Grand Avantage.

A St. Isidore, comté de Dorchester, et près de l'église, UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ de 25 pieds sur 24, avec une BOULANGERIE COMPLÈTE. Grandeur de la Boulangerie 30 pieds sur 16. Hangar. Voitures d'été et d'hiver pour mener le pain, etc., etc. L'emplacement a 73 pieds de front sur 80 de profondeur. La personne qui achètera cette Boulangerie peut facilement fournir le pain à St. Lambert, St. Bernard et au Dépôt de Scott. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux à JEROME ROUSSEAU. 27 février 1880—1m

A LOUER,

Sur la rue St. Valier, St. Sauveur, près des terminus des Chars Urbains, UN MAGNIFIQUE LOGEMENT bien fini, comprenant six grandes chambres. Prix très-modéré. S'adresser sur les lieux à WM. VENNOR, Marchand-Epiciier. Québec, 24 février 1880—1m

Magnifique Piano à Vendre.

Un magnifique Piano carré de 71 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée, en ordre parfait, ayant coûté \$425.00, à vendre à très-bas prix pour argent comptant. Le Piano est presque neuf et sera vendu sur garantie. On pourra avoir toutes les informations en s'adressant à OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, Rue et faubourg St. Jean. Québec, 12 février 1880.

A VENDRE,

Deux maisons à un étage en bois lambrissées en brique sur la rue Metcalf, une autre à deux étages sur la rue Bagot. Conditions faciles. S'adresser à M. LOUIS MARTIN, Rue Metcalf, St. Sauveur. Ou au CAPT. JOSEPH DECHENE, Beaumont. Québec, 4 décembre 1879.

TERRE A VENDRE.

Une magnifique terre à vendre à l'Anse de Beaumont avec tout son contenu. S'adresser au CAPT. JOSEPH DECHENE, Beaumont. Québec, 4 décembre 1879.

Grande Réduction.

Dans la certitude où nous sommes, que notre établissement ne se trouve point situé dans un endroit propice au commerce de détail, nous avons décidé de vendre au plus vite que possible l'assortiment dont nous disposons actuellement en fait d'objets de fantaisie. Pour arriver à ce but, nous informons nos nombreuses pratiques et le public en général, que nous vendons tous ces articles, tels que:

- Verreries d'exportation, Ornaments de Corniches, Services à Dîner et à Déjeuner, Sets à Toilette, Vases décorés, Argenterie, etc., etc., AU PRIX COUTANT.

On voudra bien se rappeler que nous avons toujours en magasin un magnifique assortiment de VAISSELLE, VERRERIE, JARRES, TERRINES, COUPELLERIE.

—ATRSST— HUILE DE CHARBON —ANNI QUE DES— Vitres et de la Vaisselle de 2me qualité en papier. RENAUD & CIE., Québec, 15 mars 1880. 24, rue St. Paul.

Vous ne pouvez avoir qu'aux Bureaux seuls de la Compagnie les véritables Sachets.

Des Sachets contrefaits portant le nom de Holman, sont en circulation à Halifax.

St. Armand, Québec, 18 juin 1879. Compagnie de Sachets Holman pour le Poie, Toronto.

Messieurs!—Il n'y a pas longtemps je fus induit à essayer un de vos Sachets pour le foie pour, ma femme qui a été malade plusieurs années d'une complication de maladies. Elle a porté un Sachet pendant un mois et aujourd'hui elle est mieux qu'elle ne l'a été depuis des années.

—JULIEN BRASSEAU, Votre, etc., Ste. Anne, 16 juillet 1879.

A. J. G. BENNETT. Cher monsieur, Je suis heureux de vous dire que je suis de mieux en mieux. J'ai retardé de vous envoyer mon certificat parce que je ne veux pas voir mon nom dans les journaux. Je suis heureux de répéter que je suis tout à fait guéri. J'ai cessé de porter continuellement le sachet. Je suis convaincu que ce sachet est d'une très grande efficacité comme j'en ai eu la preuve: Je vous laisse libre de transformer cette lettre en certificat et de signer.

—UN PRÊTRE. LA COMPAGNIE DES SACHETS HOLMAN ayant découvert dans Québec des Sachets contrefaits portant leur nom, met le public en garde, et l'avertit de ne pas acheter de Sachets ailleurs qu'à leur Bureau.

32, RUE GARNEAU, QUEBEC Des conseils seront donnés gratis par la maille à ceux qui s'adresseront à J. G. BENNETT. Envoyé par la maille franco, sur réception du prix. On donne une attention spéciale aux ordres de la compagnie.

COMPAGNIE DES SACHETS HOLMAN, Bureau: No. 32, rue Garneau, Québec. BUREAU:—Pour les Provinces Maritimes, 119, rue Hollis, Halifax, N.-E. SACHETS, \$2.50, \$3.50. EMBLETTES, 50 cts. BAINS ABSORPTIFS, 25 cts. Québec, 11 mars 1880.



SIROP DES ENFANTS PRÉPARÉ PAR LE DR. CODERRE Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

C'EST LE MEILLEUR ET LE PLUS EFFICACE DES SIROPS CALMANTS

en usage aujourd'hui; et pendant les dernières 30 années il a donné pleine et entière satisfaction. En vente partout. Prix 25 centins la bouteille. En vente chez R. McLeod, J. E. Burke, P. Mathie, J. Vernier, P. F. Rinfret, O. Potvin & Cie. Québec, O. J. Dion, Pointe Lévis. W. Brunet & Cie., Agents de Gros pour Québec.



SPRUCINE! PREPARATION VÉRITABLE DE GOMME D'EPINETTE, DE CERISIER SAUVAGE ET DE MARUBE (HORUM).

Une des meilleures préparations qui aient jusqu'ici été présentées au public pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe, de l'Asthme, et de tous les maux de Gorge et de Poumons. Pris avec de l'Huile de Foie de Morue dès le début de la Consumption on trouvera ce remède d'une valeur sans égale.

Les propriétés médicales de la GOMME D'EPINETTE, du CERISIER SAUVAGE et du MARUBE (Horum), sont depuis si longtemps si bien connues comme étant les meilleurs agents curatifs dans les maladies de la Gorge et des Poumons qu'il est inutile de les énumérer ici. Qu'il suffise de dire que la SPRUCINE est un mélange véritable de ces trois substances sous la forme d'un Elixir agréable au goût.

Dans les cas de Toux obstinée et de Consumption Pulmonaire, etc., où les médecins ordonnent l'Huile de Foie de Morue, on trouvera très avantageux d'y ajouter une dose de SPRUCINE qui vendra l'Huile plus agréable et plus efficace. La SPRUCINE est mise en bouteille de 25 et de 50 centins.

En vente chez R. McLeod, J. E. Burke, P. Mathie, J. Vernier, P. F. Rinfret, O. Potvin & Cie. Québec, O. J. Dion, Pointe Lévis. W. Brunet & Cie., Agents de Gros pour Québec. Seul propriétaire et fabricant, B. E. MEGALE, Chimiste, Montréal. 2 décembre 1879—6m

Glover, Fry & Cie. NOUVEAUTES POUR LE PRINTEMPS

On reçoit tous les jours, les dernières nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris et de Londres; et les effets ayant été achetés avant l'augmentation des prix qui a lieu actuellement, seront vendus à VINGT POUR CENT au-dessous des prix ordinaires. Etouffes à Robes... 10c et plus. Corsets Noirs... 20. Cachemires Français, tout laine... 55. Crêpes... 65. Corsets... 78. Indiennes... 6. Indiennes à Meubles... 9. Coton Jaune... 6. Coton Blanc... 7. Toile Fine, valant 80c... 38. Toile à Nappes... 25. Serviettes, pur fil, la douzaine... 45. Mouchoirs... 1.00. Broderies... 4. Mousseline à Rideaux... 4. Mousseline à Rideaux, large... 10. Tweed, tout laine... 85. Tweed Ecossais, tout laine... 70. Serges pour Habits... 1.00. Chemises Blanches... 1.75. Coles, Cravates, Bretelles, etc., etc.

Tapis, Toiles Cirées! Le meilleur choix désirable.

Comme les fabricants de ces marchandises ont élevé leurs prix considérablement, les personnes qui feront leurs achats immédiatement auront un grand avantage, soit pour renouveler, etc.

Patrons choisis et aux anciens prix. GLOVER, FRY & CIE.

MARCHANDISES D'ETAPES. Cotons, Toiles, Lainages

Augmentent tous les jours. Nous avons un assortiment complet, acheté avant cette hausse, et nous en offrons le bénéfice à nos pratiques, en leur conseillant de faire leurs achats sans retard afin d'effectuer des économies assez considérables.

5 0/0 d'Escompte au Comptant. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 10 mars 1880.

DEMENAGEMENT. Grande Vente a Sacrifice.

20 0/0 d'Escompte SUR TOUT Achat au Comptant CHEZ BELAND, GARNEAU & CIE., No. 117, rue Saint-Jean. (PRES DE LA PORTE.)

Devant transporter leur établissement dans la bâtisse des Young Men Christian Association, premier magasin en dehors de la Porte, ils offriront leur Stock A REDUCTION pour quelques jours seulement. Québec, 8 mars 1880.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné fera application à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour la passage d'un bill autorisant le Barreau de la Province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres. Québec, 25 février 1880—1m J. A. LEMAY.

AVIS.

Ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu FRANÇOIS-OLIVIER BOISVERT, en son vivant de la Cité de Québec, rentier, sont priés de les faire valoir d'urgence devant le sous-signé, et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de liquider sous le plus court délai. Par ordre des Héritiers Boisvert, R. C. DE BEAUMONT, Notaire, Québec, 27 février 1880—1m

HUILE! POUR L'USAGE DES Autels dans les Eglises, dans les Residences Privees, et des Lampes de Nuit.

Elle est indispensable, et l'on en fait aujourd'hui usage à la place des lampions, de la bougie, etc., etc. Le clergé vous dira que rien n'ézale

L'Huile Astrale de Pratt

pour la lumière des sanctuaires. Elle ne donne aucune mauvaise odeur, fume, ou gaz injurieux, si fréquemment occasionnée par l'huile de charbon ordinaire. Pour la chambre d'un malade, d'une infirmité ou d'un dortoir, ou tout autre endroit où l'on fait usage d'une veilleuse, cette huile est incomparable.

Vendu 38 cents par gallon, et 35 cent par 5 gallons.

PEVERLEY & CIE., RUE LA FABRIQUE

Québec, 3 mars 1880.

CE JOURNAL est en file au bureau d'abonnement de G. B. P. 85, WELL & CIE., No. 10, rue Spruce, qui est autorisé à solliciter des abonnements dans la ville de NEW-YORK.